

N° Référence:



Place Vic. Abens
Boîte Postale 10
L-9401 VIANDEN

Tél: +352/ 83 48 21-1
Fax: +352/ 83 48 26

E-mail: secretariat@vianden.lu
www.vianden.lu



Demande d'occupation temporaire du domaine public (Travaux)

(Rues, les accotements, les trottoirs, les sentiers, les places publiques)

Données du demandeur:

Société(personne morale): _____

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

C.P.: _____ Localité: _____

Adresse mail: _____ Tel/GSM: _____

Par la présente, je sollicite demander l'autorisation d'occuper la voie publique.

Prière de cocher la ou les cases correspondantes	X	
1) occupation du trottoir par un échafaudage ne faisant pas entrave à la circulation publique et garantissant un passage libre et sécurisé en-dessous de celui-ci.		_____mois
2) occupation du trottoir ou d'un couloir de circulation par un échafaudage, qui gêne le passage des piétons ou la circulation et le stationnement des véhicules.		_____mois
Dépôt de matériel (stocks et dépôts de matériaux, WC de chantier, roulotte de chantier. Sécurisé par une clôture ou non)		_____m ² de surface occupée
Engins de travail : (grues mobiles, nacelles, pompes à béton, et autres machines de travail)		_____jours
Mise en place de conteneurs et monte-charges		Nombre de conteneurs:____pour____jours
occupation de la voie publique nécessitant la fermeture d'une rue ou de la déviation de la circulation		_____jours
Réservation temporaire d'emplacement de stationnement pour véhicules en relation avec des travaux		____emplacements pour____jours

N° Référence:



Place Vic. Abens
Boîte Postale 10
L-9401 VIANDEN

Tél.: +352/ 83 48 21-1
Fax: +352/ 83 48 26

E-mail: secretariat@vianden.lu
www.vianden.lu



À l'adresse suivante: _____

N° cadastral du Terrain: _____

Début des Travaux: _____

Fin des Travaux: _____

Document(s) à joindre (OBLIGATOIRE):

1x Plan de situation avec indication des parties à régler par un règlement de circulation temporaire.

Date et Signature:

IMPORTANT:

Les demandes sont à introduire par e-mail à secretariat@vianden.lu ou par courrier à l'attention de Monsieur le Bourgmestre de la Commune de Vianden, Place Vic Abens, L-9401 VIANDEN.

Cette demande est à introduire au plus tard, 10 jours ouvrables avant la date de début de la réservation souhaitée !

L'autorisation n'est valable qu'à réception de la somme qui vous sera envoyée par facture.